



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 57702

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les prélèvements d'impôts qui ne cessent d'augmenter. Aujourd'hui les Français souhaitent une réduction massive des dépenses publiques. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de souscrire aux objectifs de nos concitoyens.

## Texte de la réponse

La progression cumulée des dépenses publiques a été fixée à 4 % dans le programme de finances publiques 2003-2005 de la France. La norme d'évolution choisie par la France, soit 1,3 % par an en moyenne, appelle deux commentaires : elle est sensiblement identique à l'évolution annuelle moyenne en volume des dépenses entre 1993 et 1997 ; elle est très inférieure à la croissance économique, ce qui permet de réduire simultanément les déficits et les impôts. Entre 1999 et 2005, le taux de prélèvements obligatoires aura été diminué de près de deux points de produit intérieur brut, soit un effort considérable, même par rapport à ceux de nos voisins qui mettent également en oeuvre des réformes fiscales (notamment l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas). Plus précisément, l'essentiel des baisses d'impôts figurent dans le plan 2001-2003 de plus de 120 milliards de francs, présenté à l'automne 2000 et mis en oeuvre à compter de la loi de finances pour 2001. Ceux-ci bénéficieront principalement aux ménages, à travers notamment la réduction du barème de l'impôt sur le revenu (43 milliards de francs) et la suppression de la vignette (12 milliards de francs), ainsi que la prime pour l'emploi (29 milliards de francs), qui permettra en outre de réduire les « trappes à inactivité » en rendant la reprise d'un travail plus attractive. Les entreprises bénéficieront également du plan, notamment à travers la réduction de l'impôt sur les sociétés (20 milliards de francs) et la poursuite de la réforme de la taxe professionnelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57702

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 2001, page 890

**Réponse publiée le :** 11 février 2002, page 717